



SYNDICAT CGT

du Conseil Départemental
11 rue François Chénieux 87031 LIMOGES
Tél : 05.44.00.11.95 – Fax : 05.44.00.14.55
cgt@haute-vienne.fr Blog : cgt-cd87

C.A.P. ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Le 6 décembre 2018, nous élirons nos représentants à la Commission administrative paritaire (CAP) pour tous les agents titulaires de catégorie A,B et C

JE VOTE pour des représentants **cgt** qui interviendront sur les questions qui me concernent :

1/ le déroulement de ma carrière:

- ✓ la stagiérisation,
- ✓ la titularisation,
- ✓ la promotion interne,
- ✓ l'avancement de grade,
- ✓ la demande de temps partiel.

2/ la demande de révision :

- ✓ de l'entretien professionnel.

3/ le respect de mes garanties statutaires:

- ✓ les procédures disciplinaires (les CAP siègent en conseil de discipline),
- ✓ le licenciement pour insuffisance professionnelle,
- ✓ le détachement,
- ✓ la mise en disponibilité pour convenances personnelles,
- ✓ les refus successifs de formations,
- ✓ la demande de télétravail en cas de refus (si mis en place par la collectivité).

4/ pour les cadres de la catégorie A:

Respect du rôle social et de la citoyenneté des cadres, sans risque de représailles ou de sanction, pour un service public tourné vers l'intérêt général (droit d'alerte, management humain et alternatif, droit d'expression, participation aux décisions...).

Le résultat du scrutin déterminera également le nombre de représentants CGT au Conseil de Discipline, au Conseil de Discipline de Recours et à la Commission de Réforme.



EN CHOISSANT LA LISTE CGT, NOUS NOUS DONNONS D'AVANTAGE DE FORCE pour revendiquer et gagner de nouveaux droits au niveau national :

- L'augmentation des salaires par le dégel du point d'indice,
- Une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires,
- Organiser des concours chaque année,
- La retraite à 60 ans pour tous avec une pension d'au moins 75 % du salaire brut des 6 derniers mois,
- La création d'emplois statutaires,
- La reconnaissance de la pénibilité
- L'établissement d'un vrai droit et l'accès à la formation professionnelle,
- L'instauration du temps de travail à 32h
- La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Pourquoi voter pour les représentants de la CGT pour les commissions administratives paritaires :

- les représentants CGT vont être formés afin d'assurer une meilleure défense de vos intérêts,
- les représentants CGT sont des agents que nous connaissons bien, nous n'avons pas doublé nos listes. Nous avons fait le choix de la qualité et non de la quantité,
- nos listes sont équilibrées, nous avons réparti harmonieusement les administratifs, les techniques et les agents des collègues. En catégorie A les travailleurs sociaux sont majoritaires,
- dans le groupe supérieur des catégories B et C les têtes de listes sont des représentants expérimentés, c'est une véritable garantie (le représentant du groupe supérieur siège pour l'ensemble de la catégorie),
- en catégorie A nous avons fait le choix de ne pas présenter sur nos listes des cadres chefs de service afin d'éviter les conflits d'intérêts,
- la CGT s'est toujours positionnée dans l'intérêt de l'agent (si celui-ci est défendable),
- c'est la CGT qui a obtenu la modification des critères de classement pour les tableaux annuels de classement pour les promotions et les avancements de grades,
- C'est le CGT qui a obtenu que le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe des agents des collègues soit enfin accessible aux agents d'entretien du service général.



Bulletin de contact pour une adhésion au Syndicat CGT du Conseil Départemental

Nom, prénom :

Adresse.....

Code postal :Ville :

Tél :Email :

Pôle :Service :

Grade :Echelon :

Ce bulletin est à envoyer au :
Syndicat CGT du Conseil Départemental
11, rue François Chénieux
CS 83112
87031 LIMOGES Cedex 1

Tél : 05 44 00 11 95 Email : cgt@haute-vienne.fr

Vous pouvez également joindre Philippe Lavergne au 06 18 08 13 93

Le syndicat est le dernier rempart pour protéger les agents et leurs conditions de travail. Si nous voulons continuer à effectuer un service public de qualité, il faut un syndicalisme de qualité, de travail, un syndicalisme d'engagement.

Venez nous rejoindre dans cette aventure humaine enrichissante,

IL N'Y A PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES
RENDEZ-VOUS LE 6 DÉCEMBRE 2018